

DEC141637DR01

Décision portant nomination de Mme Aline ATHUS aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement] de l'unité mixte UMR8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ) et nommant M. François GIPOULOUX en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 26 février 2013 ;

Considérant que Mme **Aline ATHUS** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Est du 12 au 14 novembre, puis du 11 au 13 décembre 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Aline ATHUS**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ) à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme **Aline ATHUS** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40
F 01 45 15 01 66

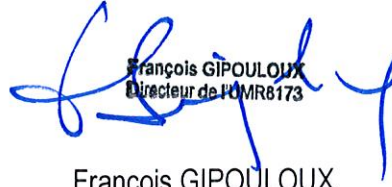
¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Aline ATHUS** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le

06 JUIN 2014


François GIPOULOUX
Directeur de l'UMR8173

François GIPOULOUX

Directeur de l'UMR 8173

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A



Visa de Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, président de l'UMR 8173
Le Président

Pierre-Cyrille Hautcœur